Ville de Commercy

MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE
MARCHÉ À BONS DE COMMANDE

CONSULTATION POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS DE SONORISATION ET D'ECLAIRAGE D'EVENEMENTS ORGANISES PAR LA VILLE DE COMMERCY

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 18 mai 2018 à 12 h 00

Pouvoir adjudicateur : **Commune de Commercy**
Château Stanislas 55200 Commercy
Tél. : 0329910218

Objet de la consultation : sonorisation et éclairage d'événements organisés par la Ville de Commercy

Cadre de la consultation : La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée, définie aux **articles 27 et suivants du décret n°2016-360 du 25 mars 2016**.

Ordonnateur : Monsieur Jérôme LEFEVRE, Maire de Commercy.

Comptable public assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier de Commercy

Interlocuteur : Monsieur David NURENBERG, Directeur de la Promotion du territoire, de la Communication, et de la Culture, Tel : 03 29 91 75 54 dnurenberg@commercy.fr

SOMMAIRE

Préambule – Cadre acte d'engagement

Article 1 : Présentation du projet

Article 2 : Expression du besoin

Article 3 : Modalités financières

Article 4 : Règlement de la consultation

Article 5 : Prix

Contractant

❑	***Je soussigné,***	*Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique*
	Nom et prénom	
	❑ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
	Domicilié à	
	Téléphone	
	Télécopie	
	❑ Agissant pour le nom et le compte de la Société :	
	Au capital de :	
	Ayant son siège à :	
	Téléphone	
	Télécopie	
	N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
	N° d'inscription (**SIREN)**	
	❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :	

Joindre un RIB

Code APE : ……

Code NAF : ……

❒	***Nous soussignés,***	*Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement*
	Cotraitant 1	
	Nom et prénom	
	❑ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
	Domicilié à	
	Téléphone	
	Télécopie	
	❑ Agissant pour le nom et le compte de la Société :	
	Au capital de :	
	Ayant son siège à :	
	Téléphone	
	Télécopie	
	N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
	N° d'inscription (**SIREN)**	
	❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :	

Code APE : ……
Code NAF : ……

	Cotraitant 2	
	Nom et prénom	
	❑ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
	Domicilié à	
	Téléphone	
	Télécopie	
	❑ Agissant pour le nom et le compte de la Société :	
	Au capital de :	
	Ayant son siège à :	
	Téléphone	
	Télécopie	
	N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
	N° d'inscription (**SIREN)**	
	❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :	

Code APE : ……
Code NAF : ……..

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement solidaire
Après avoir pris connaissance des clauses administratives et techniques particulières et des documents qui y sont mentionnés. Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 50 à 54 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.
❑ Nous nous engageons sans réserve, en tant que prestataires groupés solidaires, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.
L'entreprise est le mandataire des prestataires groupés solidaires.
L'offre ainsi présentée ne nous lie que si le marché est attribué dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement conjoint
Après avoir pris connaissance des clauses administratives et techniques particulières et des documents qui y sont mentionnés. Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 50 à 54 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.
❑ Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'prestataires groupés conjoints, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.
L'entreprise est le mandataire des prestataires groupés conjoints.
L'offre ainsi présentée ne nous lie que si le marché est attribué dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que titulaire unique
Après avoir pris connaissance des clauses administratives et techniques particulières et des documents qui y sont mentionnés. Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 50 à 54 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.
❑ Je m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.
L'offre ainsi présentée ne me lie que si le marché est attribué dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

Article 1 | Généralités

1.1) Porteur de projet

Ville de Commercy
Château Stanislas - BP 90081
55200 Commercy

1.2) Présentation de la ville

Commercy est une sous-prefecture de département de la Meuse, membre de la Communauté de Communes Commercy -Void-Vaucouleurs et se situe au centre de la région Grand Est. Un de ses atouts est la richesse de son patrimoine et plus particulièrement le Château de Stanislas.
La municipalité développe une politique visant à renforcer l'attractivité du territoire en valorisant son patrimoine architectural et naturel.
Porte d'entrée du Parc National de la Région Lorraine, la Ville de Commercy est l'un des 100 plus beaux détoures de France.
A ce titre, la Municipalité a souhaité organiser des événements populaires.

1.3) Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet le transport, la fourniture, la diffusion, la pose et la dépose de matériels de sonorisation et d'éclairage pour des événements organisés par la Ville de Commercy du 1er juin 2018 au 31 mai 2019.

1.4) Forme du marché

Le présent marché est un marché de prestations de service.

1.5) Pièces constitutives du marché

Le dossier de consultation comprend un document unique :

- Le Cahier des clauses particulières Valant Acte d'Engagement ***à compléter, dater et signer***, (*à défaut de complément, l'offre sera réputée irrecevable*),

- Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et services (C.C.A.G – F.C.S.) approuvé par arrêté du 19 janvier 2009 (non joint).

1.6 : Durée du marché – durée de validité

La durée de validité du marché est de 1 an à compter de sa notification.

1.7 : Pénalités

Le non-respect du présent CCP donne lieu à des pénalités à hauteur de 100€ par matériel non livré, par dérogation à l'article 14.1.1 du CCAG FCS.
Cette pénalité n'est pas due :
- si le retard est imputable au maître d'ouvrage,
- en cas de force majeure,

Article 2 | Expression du besoin

2.1) Les manifestations concernées

Le prestataire devra fournir, installer et déposer de sonorisation et de lumière pour les 13 événements suivants. Toutefois cette valeur peut évoluer de plus ou moins 3 dates :

- Conservatoire : 5 spectacles,
- Été chez Stan : 7 événements,
- Fête de la musique.

2.2) Le besoin par manifestation

Pour indication, les fiches techniques sont fournies en annexe.

Article 3 | Modalités financières

3. 1) Caractéristique du prix

Le prix par article est ferme et non révisable sur la durée du marché. Le prix est réputé comprendre toutes les charges y compris fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement les prestations objet du présent marché.

3. 2) Facturation par le titulaire du marché

Chaque événement fera l'objet d'une commande spécifique au regard du cahier des charges et donc un paiement.

Les factures afférentes aux paiements seront établies en un original portant, outre les mentions légales, les indications suivantes : - Le nom du marché - le nom et adresse du créancier ; - le numéro du compte bancaire ou postal - la fourniture livrée ; - le taux et le montant de la TVA ; - le montant HT et TTC de la prestation facturée - la date de facturation ;

La facture devra parvenir à l'adresse suivante :
Ville de Commercy
Direction des affaires financières
Château Stanislas - BP 90081
55200 Commercy

3.3) Mode de règlement

Les sommes dues seront payées dans un délai global de 30 jours fin de mois à compter de la date de la facture.

Article 4 | Règlement de la consultation

4.1) date limite d'envoi des offres

Les offres devront être envoyées **au plus tard le vendredi 18 mai 2018 à 12h** à l'adresse suivante :

Ville de Commercy
Château Stanislas - BP 90081
55200 Commercy

ou par mail à : dnurenberg@commercy.fr

4.2) Interlocuteurs

Toutes questions relatives à cette consultation est à adresser à Monsieur David NURENBERG, Directeur de la Promotion du territoire, de la Communication et de la Culture, par mail à dnurenberg@commercy.fr

4.3) Contenu des offres

- 2 références
- 1 mémoire méthodologique, reprenant les solutions techniques proposées,
- moyens humains et ressources mis à disposition,
- grille tarifaire des produits demandés ou similaires,
- attestation sur l'honneur que le candidat est à jour de ses cotisations patronales et fiscales,
- extrait Kbis de moins de 3 mois,
- attestation de responsabilité civile

4.4) critères de sélections

- prix : 70%

- mémoire méthodologie, reprenant les solutions techniques proposées, moyens humains et ressources mis à disposition : 30%

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de négocier avec les 3 candidats présentant la meilleure offre au regard des critères énoncés ci-dessus.

Article 5 | Prix

Les prix des fournitures faisant l'objet du présent marché sont des prix unitaires appliqués aux quantités réellement exécutées, **les prix ci-dessous sont donc des prix contractuels.**

Compléter le Détail Estimatif Quantitatif (**non contractuel**, destiné au jugement des offres) ci-dessous :

5.1) Offre de prix

SONORISATION

Matériel * *merci de renseigner la référence du produit proposé	Quantité estimée	Prix unitaire HT	Montant HT
Système son (6 000 W) Paire Enceinte et caissons basse - réf :			
Rack Amplificateur (6 000 W) - réf :			
Système son (1 000 W) Paire Enceinte - réf :			
Amplificateur 1 000 W - réf :			
Retour de scène - réf :			
Console de Mixage numérique (24 voies mini) - réf :			
Console de Mixage analogique (12 voies mini) - réf :			
Stage Box (Multipaire 32 voies) - réf :			
Set Micros statiques choeurs (6 à 10) - réf :			
Set Micros (voix) Type SM58 - Beta 87 Shure (2 à 5) - réf :			
Set Micros (instrument) Type SM57 - SM58 Shure (1 à 5) - réf :			
Micros HF (voix) Type SM58 - réf :			
Set Micros Batterie - réf :			
Set Pied de micro (10 à 15) - réf :			
Boite de direct DI (1 à 5) - réf :			
Forfait câblage audio - réf :			
Multipaire Audio - réf :			

ECLAIRAGE

Matériel * *merci de renseigner la référence du produit proposé	Quantité estimée	Prix unitaire HT	Montant HT
Structure Aluminium 3 points (8 à 12 mètres) - réf :			
Pieds élévateurs (type ASD ALT 450) La paire - réf :			
Projecteur type PC 1000 W TS - réf :			
Projecteur type PAR 64 1000 W - réf :			
Projecteur LED type 64 Caméo - réf :			
Lyre type Chauvet Rogue RH1 - réf :			
Projecteur de poursuite - réf :			
Gradateur de puissance 6 x 3 KW - réf :			
Bloc de puissance 12 x 3 KW - réf :			
Contrôleur DMX - réf :			
Forfait câblage DMX - réf :			
Forfait câblage électrique - réf :			
Rideau de fond de scène noir (8 à 12 mètres) - réf :			
Pendrillon - réf :			
Machine à fumée - réf :			
Technicien 1/2 journée - réf :			

En conséquence le montant maximal du marché s'élève à : **(reporter le montant prévisionnel du détail estimatif quantitatif)**

Montant HT (en chiffres) : .....
Montant HT (en toutes lettres) :.....
.....
TVA au taux de : 20,00% : .....
Montant TTC (en chiffres) : .....
Montant TTC en toutes lettres :.....
.....

Intérêts moraoires
Le défaut de paiement dans le délai fixé par le marché donne droit au titulaire à des intérêts moratoires, calculés depuis l'expiration dudit délai jusqu'au jour du paiement, et à l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement.

Modalités de révision des prix
Les prix restent fermes durant le délai d'exécution du marché.

5 . 2) Litiges

La juridiction compétente pour connaître des litiges nés de l'exécution du présent marché sera, conformément aux dispositions de l'article R 312-1 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Nancy.

5.3) Constitutions garanties financières

Il n'est pas demandé au prestataire de fournir une garantie financière.

5.4) Dérogations

Il est dérogé :
· A l'article 14.1.1 du CCAG FCS par l'article Pénalités

VISAS

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A ....., le .....

Le Titulaire
ou les entreprises en cas de groupement

A Commercy, le

Le pouvoir Adjudicateur (signature)

(« Lu et accepté » avec signature et cachet)